

## GUIDE pour les accompagnateurs/trices du PASSEPORT VACANCES

Vous allez partir en excursion avec des groupes d'enfants cet été et nous tenons à revenir sur quelques points.

- Dès que vous avez une question ou un problème : **APPELEZ** le 079 630 47 16  
La permanence est active de 8h00 à 10h00 et de 18h30 à 20h30.

- S'il y a plusieurs accompagnateurs à une activité, la personne désignée par une \* sera le répondant du PVJ (titre de transport, appel avant le départ, etc...). Elle devra téléphoner la veille à la permanence pour s'informer de changements éventuels.

Tous les adultes du groupe sont responsables des enfants et -à ce titre- sont juges pour prendre les mesures qui s'imposent pour le bon déroulement de la sortie...

- Pour les activités avec le petit nuage en cas de météo incertaine, **composez le 1600**, rubrique club/association . L'accompagnateur/trice\* doit également prendre contact avec la permanence la veille de l'activité pour décider de maintenir ou d'annuler cette dernière.

En cas d'annulation vous devrez toujours vous rendre au lieu de rdv au cas où des enfants se présenteraient.

Les autres accompagnateurs/trices doivent -eux- contacter le responsable \* pour se tenir informé(e)s des décisions.

Faites l'appel des enfants au lieu de rassemblement. **ATTENTION** : certains enfants peuvent vous rejoindre en cours de trajet sans prévenir préalablement et d'autres ne s'excusent pas en cas d'absence.

Est considéré comme absent l'enfant qui ne se trouve pas sur le lieu de rdv 5mn avant le départ et seuls les enfants munis de leur passeport vacances et ceux "autorisés" (enf. des accompagnant(e)s) participent à l'activité.

**Pensez** à prendre, en plus des documents relatifs à l'activité :

- Un peu d'argent ...
- Une mini trousse de pharmacie
- Des petits jeux pour les temps morts (cartes..)
- Un natel afin de prévenir les parents si l'heure de retour change. En général, les enfants ont le leur, mais au cas où...
- Préparez éventuellement des étiquettes auto-collantes avec les prénoms des enfants.

A la fin de l'été **retournez** s'il vous plaît :

- Tous les billets de groupe ou collectif même avec la mention "annulé".
- La feuille de suggestions ou de critiques.
- Votre note de frais (cas exceptionnel) avec quittances + bulletin de versement.

Le PVJ fonctionne sur la base du bénévolat. En conséquence, et par souci de clarté nous vous rappelons que, si vous décidez d'offrir une glace ou une boisson aux enfants, ce sera à vos frais. Si vous partez de la gare, les CFF accordent d'intéressantes réductions de parking, il vous suffit de présenter le ticket+le titre de transport avant le départ au guichet.

Tous les déplacements sont organisés par le comité. Vous ne devez acheter aucun titre de transport sauf sur demande expresse de notre part. Merci de respecter ces consignes pour notre comptable !